

Seclira WSG insecticide

Fiche technologique

L'insecticide Seclira^{MD} WSG (granulés solubles dans l'eau) vous offre la puissance et la flexibilité nécessaires pour lutter durablement contre les fourmis, les blattes, les puces, les mouches domestiques, les punaises marbrées et bien d'autres encore, à la source.

- Se prête à une multitude d'utilisations dans une variété de sites à l'extérieur et à l'intérieur, y compris dans les résidences, les bâtiments de ferme et les cuisines commerciales.
- Lutte contre les punaises de lit résistantes aux pyréthriinoïdes et offre une maîtrise résiduelle d'un large éventail d'organismes indésirables, tels que les fourmis et les araignées.
- Pulvérisation économique pour les grandes surfaces avec un court délai de sécurité.
- Sèche sans laisser de résidu ni de tache, est indétectable, non répulsif et procure un effet de transfert insurpassé, tout en réduisant le risque d'apercevoir des insectes durant le traitement.
- Action rapide et effet résiduel prolongé pour offrir la tranquillité aux responsables des traitements anti-vermine et réduire les chances de rappels après l'application.
- Produit clair et inodore qui se dissout complètement, sans boucher l'équipement.

Matière active

Dinotéfurane – Groupe 4A

Formule

Granulés solubles dans l'eau

Contenu d'une boîte

4 x 200 g

Entreposage

Entreposer au sec, dans le contenant d'origine.

Entreposer à l'écart des aliments pour l'homme et les animaux.

Pour l'utilisation dans et autour des :

Bâtiments de terrains de camping, bâtiments pour animaux (y compris étables pour bovins, clapiers pour veaux, parcs de vèlage, zones et étables laitières, chenils pour chiens, étables pour porcs, étables pour chevaux, laiteries, étables et poulaillers, clapiers pour lapins), cliniques, pouponnières et services de garde, écoles, entrepôts, établissements de manutention des aliments, greniers à grains, immeubles de bureaux, hôpitaux, hôtels, institutions, laboratoires, poubelles et contenants à ordures, magasins, maisons, maisons mobiles, maisons de repos, mausolées, moulins à grains, motels, moyens de transport (p. ex. les aéronefs et avions - zones de chargement seulement, autobus, bateaux, navires, trains, remorques et camions), parcs thématiques, services publics, à l'intérieur et autour des bâtiments commerciaux, industriels, d'élevage et résidentiels.

Aires non alimentaires : Aires de service exemptes d'aliments pour humains et animaux, armoires à balais et aires d'entreposage (après la mise en conserve ou embouteillage), bureaux, chaufferies, drains de planchers (reliés aux égouts), entrées et vestibules, garages, salles de bain, salles d'ordures, salles des machines, vestiaires.

Aires alimentaires : Emplacements destinés à la réception, à l'entreposage, au conditionnement (mise en conserve, embouteillage, emballage) et à la préparation de nourriture/moulée, l'entreposage de restes alimentaires et les systèmes de transformation fermés (meuneries, laiteries, huiles comestibles, sirops). Les aires de service (lorsque des aliments pour humains/animaux y sont exposés et que les installations sont en fonction) sont aussi considérées comme des aires alimentaires.

Ravageurs maîtrisés

Araignées, blattes (Américaine et germanique), centipèdes, cloportes et cloporte commun, coccinelles asiatiques, collemboles, diplopodes, fourmis (à l'exception des fourmis pharaons), grillons, guêpes cartonnières, guêpes jaunes, insectes indésirables dans les aliments entreposés (tribolium brun de la farine, calandre des grains, petit perceur des céréales et trogoderme des entrepôts), mouches domestiques, perce-oreilles, puces, punaises de lit, punaises diaboliques.

 **BASF**

We create chemistry

Mode d'emploi

Traitement des crevasses et fissures : Appliquer directement dans les petites crevasses et fissures sur la surface de la structure. Ce traitement ne consiste pas à couvrir les surfaces exposées. Les petites failles se trouvent généralement aux joints d'expansion, aux points d'entrée d'appareillage et le long des plinthes et des moulures.

Traitement ponctuel : Faire une application localisée, d'une surface qui n'excède pas 0,2 m². Les points d'application ne doivent pas se toucher. L'aire combinée des points d'application localisés ne doit pas excéder 10 % de l'aire totale de la pièce.

Traitement des espaces vides : Appliquer dans des emplacements vides, confinés et inaccessibles au sein d'une structure, par exemple les murs creux et les plafonds suspendus.

Traitement de périmètre intérieur : Appliquer pour couvrir un périmètre de moins de 0,3 mètre de largeur dans une pièce le long des moulures, des joints entre les murs/plafond et murs/plancher et autour des portes et des fenêtres.

Traitement contre les mouches domestiques : Appliquer sur les surfaces extérieures des moustiquaires, des portes, des cadres de fenêtres, dans les garages ou partout où les mouches pénètrent ou se rassemblent autour ou sur le bâtiment; le produit doit entrer directement en contact avec les mouches. Les sites d'application comprennent les surfaces intérieures et extérieures des bennes à ordures, d'autres conteneurs à ordures et les surfaces environnantes, en contact direct avec les mouches.

Applications sur les structures extérieures : Appliquer dans les endroits où les parasites se reposent, se déplacent et s'abritent, tels que les vides structurels et autres (y compris les vides associés aux portes, fenêtres, points d'entrée des services publics et autour de ceux-ci, derrière le revêtement et les trous d'évacuation), les avant-toits des structures, autour des lumières ou autres zones qui attirent les insectes et les récipients à ordures.

Directives pour l'application

- Appliquer aux surfaces structurales où se trouvent, se cachent ou par lesquelles pénètrent les insectes.
- Appliquer directement sur les insectes nuisibles mentionnés, dans la mesure du possible.
- Il est possible de réappliquer le produit après 10 jours, si la présence des insectes cause toujours un problème.

Voir l'étiquette pour des directives spécifiques à chaque insecte, les traitements à l'intérieur et les limites d'utilisation à l'extérieur.

Conseils pour l'application

Bien que ce produit ne tache pas habituellement, commencer par traiter une petite partie peu visible de la surface pour vérifier s'il se produit une réaction indésirable, comme une tache ou une décoloration, avant de procéder à une application à grande échelle.

Gestion de la résistance

Dans la mesure du possible, alterner l'emploi de l'insecticide Seclira WSG ou d'autres insecticides du groupe 4 avec des insecticides appartenant à d'autres groupes et qui éliminent les mêmes organismes nuisibles dans un lieu donné.

Restrictions

Voir l'étiquette pour les restrictions d'utilisation.

Pour plus d'information:

Communiquer avec votre fournisseur ou visiter le [BetterPestControl.ca/fr](https://www.BetterPestControl.ca/fr)

Toujours lire les directives de l'étiquette et s'y conformer.